

Mairie de SERVES sur Rhône  
93 rue Impériale  
26600 SERVES sur Rhône  
**Tél. : 07.75.03.30.59**  
Fax : 04.75.03.38.19

## **COMPTE-RENDU** **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2014**

Le 23 octobre 2014 le Conseil Municipal de la Commune de SERVES sur Rhône, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain LAFUMA, Maire,

**Présents** : MM. BIRRAUX, BOUTRY, DOMANGE, FLORES, JOBLIN, LAFUMA, VERGET, Mmes ASCONE, BORLET, DEFRANCE, GIACOMINO, MAILLOT, PUYOU.

Mme Myriam REICHART donne procuration à Mme GIACOMINO

Madame Christelle DEFRANCE est élue secrétaire de séance.

**Absents excusés** : Mme Myriam REICHART et Mr Pascal DURUISSEAU

Après lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 11 septembre 2014, le Maire ouvre la séance :  
Félicitation à Mr Gérard BIRRAUX pour la naissance de sa petite fille Julie

Il demande à ce que ces points soient rajoutés à l'ordre du jour :

Accord du Conseil Municipal

- Création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à 28H55
- Création d'un poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe à 31h15
- Achat d'un terrain

### **AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**

#### **Modification temps de travail des ATSEM**

Il convient de modifier le temps de travail des ATSEM décidé lors du conseil Municipal en date du 05 juin 2014. En effet le temps de travail hebdomadaire annualisé sera de 32h à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Décision prise à l'unanimité des personnes présentes.

#### **Paiement des heures complémentaires**

Paiement de 13.10h soit 13h06 complémentaires à Mme ROCHER, ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe pour des travaux supplémentaires (7h18 pour septembre et 5h48 pour octobre 2014)

Décision prise à l'unanimité des personnes présentes

#### **Paiement des TAP aux enseignants**

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, demande auprès des enseignantes de l'Ecole maternelle de SERVES SUR RHONE d'organiser les TAP du vendredi après-midi des enfants de primaire résidant sur la commune. Pour cela il convient de mettre en place une indemnité afin de rémunérer ce temps de TAP.

Décision prise à l'unanimité des personnes présentes

#### **Syndicat d'Irrigation Drômois – Retrait de la commune de Romans**

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents pour le retrait de la ville de Romans au syndicat d'Irrigation Drômois

## Syndicat d'Irrigation Drômois – Adhésion de communes

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents pour l'adhésion au syndicat d'Irrigation Drômois des communes de Bren, Chavannes, Marsaz, Montchenu, Crépol, Margès, Saint Donat sur l'Herbasse, Arthemonay, Bathernay, Saulce sur Rhône, Mirmande, Charmes sur l'Herbasse.

## SDED – Participation financière communale

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents pour les travaux d'enfouissement des réseaux (électricité et télécom) du chemin de la Plaine pour un coût total à charge de la commune d'environ 98 000€ réalisés en deux tranches.

## Renouvellement de la convention archive avec le CDG26

Il convient de renouveler la convention avec le Centre de Gestion de la Drôme pour une durée de 3 ans soit du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017 avec 5 jours affectés par an soit 205€ par jour.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

## Syndicat Ardèche Musique et Danse – Demande de retrait de la commune de SERVES SUR RHONE

Demande de retrait de la commune de SERVES SUR RHONE au Syndicat Ardèche Musique et Danse.

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents.

## DM N°3 : virement de crédit au chapitre 012

Mise en place d'un virement de crédit au chapitre 012 pour insuffisance budgétaire. Montant : 8 000€

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents

## Création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe

Suite à la mise en place d'une cantine, il convient de créer un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 de 28h55 hebdomadaires annualisés.

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents

## Création d'un poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe

Suite à la mise en place d'une cantine et d'une garderie, il convient de créer un poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 de 31h15 hebdomadaires annualisées.

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents.

## Achat parcelle D 203

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents pour l'achat de la parcelle D 203 de 440 m<sup>2</sup> à Mme BAYLE d'EROME pour un montant de 9 000€

## **Questions diverses**

### ➤ Divers

- Appel d'offre pour le marché des assurances relative à la Mairie (bâtiments-véhicules)
- Liste électorale
- Commission Finances
- Commission Voiries

- Commission Communication

- Travaux en cours :

- Pose d'une buse en bordure de la RN7 courant novembre par l'entreprise CHEVAL
- Enfouissement des réseaux Chemin de la Plaine prochainement.

- L'opération brioches a rapporté à SERVES SUR RHONE 635€ soit 127 brioches vendues.
- Grand succès de la soirée des Virades de l'Espoir du 27/09/2014 avec 268 convives et 5375€ récoltés.

- Recensement militaire : Les jeunes filles et garçons nés en 1998 doivent se présenter en Mairie. Ils disposent d'un délai d'un mois à compter de la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Cette démarche permet :
  - L'inscription à la journée d'appel de préparation à la défense,
  - L'inscription aux examens et concours.
  - L'inscription sur les listes électorales dès leurs 18 ans.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

- Inscription sur les listes électorales : se munir de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile jusqu'au 31/12/2014.

**DATE A RETENIR :**

- ❖ Manifestation pour la défense des Hôpitaux Drôme Nord le 25/10/2014 à 10h à SAINT VALLIER.
- ❖ Exposition réalisée par les Amis du Vieux Serves du 8 au 11 novembre 2014 pour le Centenaire de la Grande Guerre
- ❖ Défilé du 11 novembre
- ❖ Vœux du Maire le 02 janvier 2015 à 18h30 salle Batin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

Le Maire,